

20 livres, demandez combien ceux du district ont coûté et réglez vous là-dessus. Adieu encore une fois et n'abandonnez pas votre ami. »

CHALIER.

Paris, le 13 may 1792.

« Je me réfère, mon cher collègue, à mes précédentes, je reçois depuis une des chères vôtres sans datte, et je vois avec peine les différents élevés entre vous tous et qui vous divisent sur le choix d'un greffier, et puisqu'il faut se décider et ne pas faire souffrir la chose publique, j'inclinerai pour mille et une raison en faveur du s<sup>r</sup> Guillon parce que je me rappelle que dans ma première nomination quelques personnes me le proposèrent et m'assurèrent talents et patriotisme, cependant le s<sup>r</sup> Guillin a des talents bien connus, mais son patriotisme est de la trempe de celui du Concert, (1) êtes vous bien sûr qu'il se dépouilleroit entièrement de l'esprit de la Basoche? J'aurois néanmoins préféré que vous l'eussiez nommé plutôt que d'en referer aux gangrenés directoires. Conciliez-vous, voyez Guillon, faites-le venir, entretenez-le des devoirs qu'il auroit à remplir, informez-vous de nouveau de ses talents, et croyez que s'il réunit des lumières à un pur patriotisme, vous devez pour le bien de la paix, vous ranger du côté de notre cher Dellorme en qui j'ai toute confiance et qui voit bien ; croyez aussi que vous ne serez pas fâché d'avoir suivi ses sages conseils qui dans tous les cas valent bien ceux que vous avez reçu de différents patriotes. Je n'écris à personne qu'à vous, cher ami, et c'est toujours avec le cœur sur la main que tout se termine sans autres discussions ; ne laissez point reprendre l'ancien tribunal, tout ce que j'y regrette c'est le s<sup>r</sup> Degueperce, greffier, homme instruit, tranquille, modeste, ne se mêlant d'aucun parti, entendant bien sa partie, mais riche et voulant peut-être complaire aux devanciers ; il préférera la retraite ; dans le cas contraire, qu'il vous parle en sa faveur, je le préférerois à

(1) On sait que les patriotes moins avancés se réunissaient dans la salle du Concert, place des Cordeliers.